

Morat, 15 mai 2025

**Communiqué de presse**

## **PRISE DE POSITION DU PLR LAC SUR LE PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES FINANCES DE L'ÉTAT DANS LE CANTON DE FRIBOURG**

---

**Le programme d'assainissement des finances cantonales présenté par le Conseil d'État est décevant sur toute la ligne. Le PLR Lac déplore l'absence de vision, de courage et de perspective à long terme. Plutôt que de proposer des réformes structurelles, le canton se contente d'un catalogue de mesures ponctuelles, aux effets limités. Cela traduit une méconnaissance de la gravité de la situation et une perte de temps précieuse.**

### **Aucune analyse sérieuse – aucun changement structurel en faveur du personnel**

Le Conseil d'État n'épargne pas dans la structure, mais se limite à des corrections cosmétiques. Le service public est certes essentiel au bon fonctionnement de l'État, mais avant de s'attaquer au personnel, une analyse approfondie des prestations de l'État est nécessaire. C'est la seule manière de remettre en question certaines prestations et de les réduire si besoin.

Le simple report du système automatique d'échelons de salaire, sans remise en question fondamentale, illustre bien le manque de courage du programme. Un système de rémunération moderne et orienté sur la performance ne coûterait pas nécessairement moins cher – mais il améliorerait certainement le pilotage et l'efficacité de l'administration.

### **Transfert de responsabilités aux communes au lieu de clarifier les tâches**

Au lieu de définir clairement les compétences entre canton et communes et de répartir le financement en conséquence, le canton transfère une fois de plus les coûts aux communes. Ce transfert illustre l'incapacité du canton à remettre en question ses propres structures. Une clarification des tâches est plus que jamais nécessaire.

### **Pas un programme d'économies, mais un simple transfert de charges au détriment de la population**

Le programme ne mérite ni le nom d'«assainissement», ni celui de «mesure d'économie». Il s'agit essentiellement d'un transfert de charges – et comme toujours, c'est le contribuable qui paie l'addition. Les conséquences financières à long terme pour la population ne sont pas abordées.

### **Absence de priorisation dans les investissements et d'un frein à l'endettement**

Il manque un véritable débat sur les investissements. Ceux-ci doivent être évalués selon leur utilité et leur efficacité, et mis en œuvre à moindre coût. Chaque franc qui ne peut être financé par le budget courant constitue une dette directe pour les générations futures. Que des projets d'envergure comme l'Hôpital fribourgeois (HFR), avec leurs coûts induits prévisibles, ne soient même pas mentionnés dans le programme est inacceptable.

### **Absence de volonté réelle d'économiser dans les futurs processus budgétaires**

Une analyse rigoureuse et systématique de toutes les positions budgétaires s'impose. Une réduction linéaire des dépenses de 3 % dans tous les domaines aurait le même effet que ce programme d'assainissement – à la différence qu'il s'agirait alors de vraies mesures d'économie. Sans plafond de dépenses contraignant, tout effort d'assainissement reste insuffisant.

### **Évolution dramatique du patrimoine : fermer les yeux sur l'évidence**

La situation financière du canton de Fribourg s'est fortement dégradée ces dix dernières années – et pourtant, le Conseil d'État reste inactif. Le patrimoine net est passé de 1'127,6 millions de francs en 2015 à seulement 590,6 millions fin 2024. Ce recul dramatique, en particulier depuis 2020, montre clairement qu'il s'agit de déficits structurels – et non de simples difficultés passagères.

Au lieu de s'attaquer courageusement à ces problèmes, le canton se contente de dissoudre des provisions et de corriger superficiellement les symptômes. Ce faisant, le problème structurel est masqué, mais non résolu. Le PLR Lac constate : le canton reporte la responsabilité à demain, au lieu d'agir aujourd'hui. Une politique financière durable requiert une volonté de réforme, des priorités claires et le courage politique de prendre des décisions difficiles. C'est précisément ce qui manque dans le programme actuel.

### **Conclusion**

**Le soi-disant programme d'assainissement est une occasion manquée. Au lieu de proposer de véritables réformes, le Conseil d'État présente une série de mesures timides qui ne permettent ni d'économiser ni de redresser les finances. Les problèmes structurels restent irrésolus, la responsabilité est transférée aux communes et aux contribuables. Face à l'effondrement dramatique du patrimoine, il faut désormais des priorités claires, des décisions courageuses et une politique qui mise sur des finances durables plutôt que sur des échappatoires à court terme. Le PLR Lac exige enfin une politique financière honnête et tournée vers l'avenir, reposant essentiellement sur des économies réalisées grâce à l'optimisation des processus, à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience, mais aussi sur des renoncements.**

### **Contact:**

Markus Ith, Conseiller Communal, Direction politique PLR Lac, +41 79 669 96 37

---